

**Conférence de presse**  
**Mercredi 18 février 2015 - 14h**  
Salle du Conseil - Hôtel de Ville de Mont de Marsan

**Présentation du nouveau boîtier de stationnement, le Piaf**

*Le Piaf est un petit boîtier jaune (serin) qui fonctionne comme un horodateur personnel. Plusieurs grandes villes en France (La Rochelle, Lyon, Marseille...) ont adopté le Piaf, avec un total de 50.000 utilisateurs en France. Mont de Marsan est à ce jour la première ville du Sud-Ouest à proposer ce service aux automobilistes.*

Le Piaf utilise les dernières technologies de la micro électronique combinée à une programmation sur mesure. Il tient compte sans intervenir des changements d'heure et calcule le temps restant en fonction du solde.

A Mont de Marsan, deux zones sont concernées par l'utilisation de ce boîtier :

- la zone payante sur voirie, au tarif habituel,
- la zone arrêt-minute, offrant une demi-heure de stationnement gratuit aux automobilistes.

Le choix se fait directement sur le boîtier.

Les agents chargés de contrôler la régularité du stationnement payant vérifient ce compteur et constatent que l'automobiliste qui l'utilise est en règle. Le Piaf garde en mémoire les temps de stationnement ce qui permet le cas échéant de contester une contravention éventuellement distribuée à tort. Pour l'automobiliste, utiliser un Piaf est l'assurance de payer à la minute près son dû à la collectivité, et rien de plus, ou de ne pas chercher de ticket dans le cadre des arrêts-minute.

Après avoir acquis le Piaf, l'automobiliste une fois garé le pose sur la plage avant de son véhicule, enclenche le décompte de temps et à son retour stoppe la mécanique. Ce boîtier permet de payer son stationnement sans avoir à chercher un horodateur. Le Piaf ne peut fonctionner que si son propriétaire a pris soin de le provisionner en euros (par tranche de 10 euros). Ce téléchargement sécurisé se fait via internet sur le site dédié : [monpiaf.fr](http://monpiaf.fr). On peut également, via Internet, imprimer ses factures, évitant ainsi de conserver ses tickets d'horodateur pour d'éventuels remboursements.

Le boîtier Piaf est désormais disponible et s'achète au parking du Midou au prix de 25 euros. 20 euros sont offerts par la ville de Mont de Marsan lors du premier téléchargement.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site Internet : [www.monpiaf.fr](http://www.monpiaf.fr)



## Le Piaf en quelques étapes

### Etape 1

Le boîtier du Piaf est disponible au parking du Midou\* au prix de 25 euros.

### Etape 2

Avant utilisation, penser à provisionner le Piaf en euros. L'approvisionnement peut se faire par tranche de 10 euros, jusqu'à 50 euros, sur le site internet : [www.monpiaf.fr](http://www.monpiaf.fr). 20 euros sont offerts par la Ville de Mont de Marsan lors du premier téléchargement.

### Etape 3

Une fois le véhicule à l'arrêt sur son stationnement, poser le Piaf sur la plage avant. Il est utilisable uniquement sur les stationnements de voirie, hors parking souterrain ou parking à enclos.

### Etape 4

Déclencher le boîtier une fois qu'il est posé. Vous disposez maintenant de 4 heures maximum de stationnements, ou trente minutes maximum sur les zones «arrêt-minute».

### Etape 5

Avant de redémarrer le véhicule, éteindre le Piaf qui s'est chargé de décompter votre temps de stationnement.

### Etape 6

Après utilisation, penser à contrôler votre crédit. Il peut être rechargé et mis à jour à distance grâce à son port USB que l'on connecte à son ordinateur.

#### \*Horaires parking du Midou : Allée Raymond Farbos

8h-12h / 13h30-17h30  
Du lundi au samedi.

Renseignements : 05 58 05 32 32  
(du lundi au vendredi)

#### Rappel des tarifs de stationnement :

- 1/2 heure : 50 cts
- 1h : 1,40 €
- 2h : 2,60 €
- 3h : 4,20 €
- 4h : 5,20 €

# Où stationner avec son Piaf ?

> Sur la zone jaune : fonctionnement classique, cf. «le piaf en quelques étapes »

> Sur la zone rose : enclencher le Piaf sur le mode 1/2 heure gratuite.

## STATIONNEZ ZEN

POUR FAIRE VOS COURSES  
ACCOMPLIR UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE  
OU JUSTE VOUS PROMENER...

### 670 PLACES DANS LES PARKINGS EN ENCLOS

1<sup>ÈRE</sup> DEMI-HEURE GRATUITE

- Parkings du Midou, Dulamon et St Roch
- Première demi-heure gratuite. Au-delà, tarifs en moyenne 20% en dessous des places en voirie et sans limitation de durée
- Egalement dans ces 3 parkings, des abonnements attractifs à partir de 19 euros par mois pour ceux qui habitent ou travaillent en centre ville

### INFORMATIONS ET CONDITIONS

SUR LE SITE DE LA VILLE  
[www.montdemarsan.fr](http://www.montdemarsan.fr)

- > rubrique Ma Ville
- > Cadre de vie
- > Stationnement

ET AUSSI

05 58 05 32 32

[stationnement@montdemarsan.fr](mailto:stationnement@montdemarsan.fr)



### 1170 PLACES GRATUITES DESSERVIES PAR LA NAVETTE TMA

parkings de la Douze, Terrasses du Midou, Arènes, Gare et sur les places Jean Jaurès, Francis Planté et Raymond Poincaré

### 300 PLACES GRATUITES SUR VOIRIE

Quai Silguy, rues des Remparts, P. Lisse, Martinon, Lalanne, Gal Lasserre, Batelière, Cherche-midi et boulevard de Candau, avenues Foch et Clémenceau...

### 480 PLACES EN SURFACE

Ces places proposent un stationnement payant jusqu'à 4h

### 70 PLACES GRATUITES EN HYPERCENTRE

1 DEMI-HEURE GRATUITE

Rue Gambetta, Wlérick, Bastiat, Cordeliers, IV septembre, Cazailas et places Charles-de-Gaulle et St Roch

Avec horodateurs, vous délivrant un ticket pour un stationnement d'une demi-heure gratuite (utilisable au maximum une fois par demi-journée)